

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le 14/03/2025

ID : 074-217400704-20250311-D2025_24-DE



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2025 - 24

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 04 mars 2025

**OBJET : CONVENTION
D'INTERVENTION D'UN
PROFESSIONNEL A L'EHPAD
«LES ÉRABLES»**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars,
le conseil municipal de la commune de
Chens sur Léman dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de Madame Pascale
MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. ARNOUX. R. FICHARD B.
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEynet
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.
RACINE FREIXENET M. CHEVRON F.
DIANA C. QUERNEC GARIN C.
MATTERA A.**

**EXCUSÉS : CORNU C. « pouvoir à
MATTERA A. » GEROUDET A.
CHAMPEAU S. « pouvoir à de PROYART
A. » CHANTELOT L. « pouvoir à
CHANTELOT C. »**

Est élue secrétaire de la séance : MEYRIER M.

Madame le maire présente au conseil municipal une convention d'intervention de l'agent de la médiathèque – ludothèque à l'EHPAD « les Érables » de Veigy – Foncenex pour l'organisation d'activités auprès des résidents.

Madame le maire demande au conseil municipal d'approuver cette convention et de l'autoriser à la signer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention d'intervention de l'agent de la médiathèque – ludothèque à l'EHPAD « les Érables » de Veigy-Foncenex fixant les droits et obligations de chacune des parties ;

AUTORISE Madame le maire à signer ladite convention ;

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire

Le maire
Pascale MORIAUD

